

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
LES TAMARIS  
ET LES PORTES DU SOLEIL**

**Maison M06 - Domaine Les Portes du Soleil  
5 Avenue de la Tour de l'Orb**

**34420 – PORTIRAGNES PLAGE**

**EXERCICE 2021 - 2022**

**CLOS LE 31 AOUT 2022**

**RAPPORTS DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
LES TAMARIS  
ET LES PORTES DU SOLEIL**

**Maison M06 - Domaine Les Portes du Soleil  
5 Avenue de la Tour de l'Orb**

**34420 – PORTIRAGNES PLAGE**

**EXERCICE 2021 - 2022**

**CLOS LE 31 AOUT 2022**

**RAPPORT  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

# ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association syndicale, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ( cf Annexe 2 ).

Les comptes comprennent les données suivantes :

- total du bilan	836 871 euros,
- total des produits d'exploitation	1 390 485 euros,
- résultat de l'exercice	146 euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association syndicale à la fin de cet exercice.

## **1 - FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>o</sup> septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **3 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil syndical et dans les autres documents adressés aux propriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation ou de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **4 - RESPONSABILITE DU CONSEIL SYNDICAL**

Il appartient au Conseil syndical d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil syndical d'évaluer la capacité de votre association syndicale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil syndical en date du 28 septembre 2022.

#### **5 - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association syndicale.

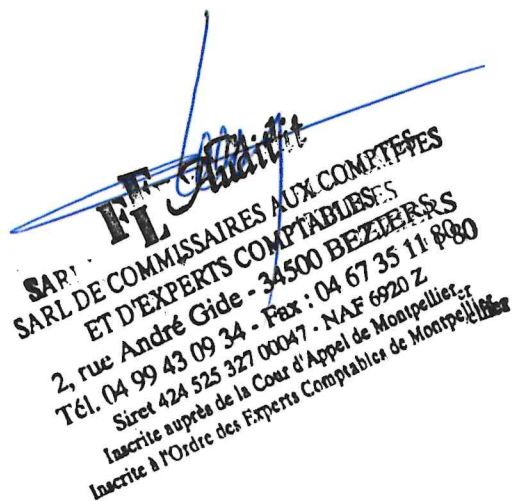
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes relatifs à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Béziers, le 3 octobre 2022.

**FL Audit**  
**Commissaire aux Comptes**

**Pierre CHABBERT**

Commissaire aux comptes  
Président

  
**FL Audit**  
SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTS COMPTABLES  
2, rue André Gide - 34500 BEZIERES  
Tél. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 88  
Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
LES TAMARIS  
ET LES PORTES DU SOLEIL**

**Maison M06 - Domaine Les Portes du Soleil  
5 Avenue de la Tour de l'Orb**

**34420 – PORTIRAGNES PLAGE**

**EXERCICE 2021 - 2022**

**CLOS LE 31 AOUT 2022**

**RAPPORT SPECIAL  
SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
LES TAMARIS  
ET LES PORTES DU SOLEIL**

**Maison M06 - Domaine Les Portes du Soleil  
5 Avenue de la Tour de l'Orb**

**34420 – PORTIRAGNES PLAGE**

**EXERCICE 2021 - 2022**

**CLOS LE 31 AOUT 2022**

**ANNEXE 1**

**DESCRIPTION DETAILLEE  
DES RESPONSABILITES  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



## ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient remettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
LES TAMARIS  
ET LES PORTES DU SOLEIL**

**Maison M06 - Domaine Les Portes du Soleil  
5 Avenue de la Tour de l'Orb**

**34420 – PORTIRAGNES PLAGE**

**EXERCICE 2021 - 2022**

**CLOS LE 31 AOUT 2022**

**ANNEXE 2**

**COMPTES ANNUELS 2021 - 2022**

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2022			31/08/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	17 150		17 150	17 150
	Constructions	232 823	130 427	102 397	109 108
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	190 327	189 822	505	5 575
	Autres immobilisations corporelles	820 864	809 955	10 909	2 104
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	5 075		5 075	5 075	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	938		938	938	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 267 178</b>	<b>1 130 204</b>	<b>136 974</b>	<b>139 950</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	7 644		7 644	9 816
	Autres créances	126 993		126 993	105 571
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	80 258		80 258	80 258	
<b>DISPONIBILITES</b>	482 860		482 860	484 358	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	2 140		2 140	1 691
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>699 897</b>		<b>699 897</b>	<b>681 694</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 967 075</b>			<b>821 644</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an			938	938	
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

**Fl Audit**  
 SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTS COMPTABLES  
 2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
 Tél. 04 99 04 09 34 - Fax : 04 67 85 11 80  
 Siret : 424 525 327 00047 - NAF 8429 Z  
 Inscrite auprès de l'Ordre d'Appel de Montpellier  
 Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2022

31/08/2021

		31/08/2022	31/08/2021
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	514 117	506 662
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		(7 356)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	146	14 811
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>514 262</b>	<b>514 117</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>514 262</b>	<b>514 117</b>	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers	3 700	3 640
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	269 446	268 639
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	49 462	35 249
	Produits constatés d'avance		
	<b>Total des dettes</b>		
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>			
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		14 810,66	
(1) Dont à moins d'un an		307 528	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

**FL Audit**  
SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTS COMPTABLES  
2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
TÉL. 04 99 43 09 34 - Fax 04 67 35 11 80  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

# Compte de Résultat

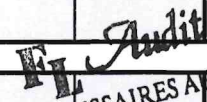
		Etat exprimé en euros	
		31/08/2022	31/08/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée	1 181 120	1 039 040
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	539	13
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	208 827	160 703
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 390 485</b>	<b>1 199 756</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 378 851	1 073 652
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 624	962
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 073	166 919
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	30	25
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 394 578</b>	<b>1 241 558</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>(4 092)</b>	<b>(41 802)</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 279	4 372
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		930
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 279</b>	<b>3 442</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>187</b>	<b>(38 359)</b>
<b>Charges financières</b>	Produits exceptionnels	2 959	53 670
	Charges exceptionnelles	3 000	500
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(41)</b>	<b>53 170</b>
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 397 733</b>	<b>1 257 798</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 397 733</b>	<b>1 257 798</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>14 811</b>	<b>14 811</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

**FL Audit**  
 SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTS COMPTABLES  
 2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
 TEL. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
 Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
 Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
 Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	17 150					17 150
Constructions sur sol propre	154 350					154 350
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	78 473					78 473
Instal technique, matériel outillage industriels	190 327					190 327
Instal., agencement, aménagement divers	800 838					800 838
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 930		11 097			20 026
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 250 068</b>		<b>11 097</b>			<b>1 261 164</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées	5 075					5 075
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	938					938
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 013</b>					<b>6 013</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 256 081</b>		<b>11 097</b>			<b>1 267 178</b>


  
**SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**ET D'EXPERTS COMPTABLES**  
 2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
 Tél. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
 Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
 Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
 Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre	45 242	6 711		51 953
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	78 473			78 473
	Instal technique, matériel outillage industriels	184 752	5 070		189 822
	Autres instal., agencement, aménagement divers	800 838			800 838
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 825	2 292		9 117	
Autres immobilisations corporelles					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 116 131</b>	<b>14 073</b>		<b>1 130 204</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 116 131</b>	<b>14 073</b>		<b>1 130 204</b>

**FL Audit**  
 SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTS COMPTABLES  
 2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
 Tél. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
 Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
 Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
 Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2022
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

**FL Audit**  
S.A.R.L. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTS COMPTABLES  
2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
Tél. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
site à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier



## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>2 140</b>
ASSURANCES		1 034	
MAINTENANCE		1 106	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			

**FL Audit**  
 SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTS COMPTABLES  
 2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
 Tél. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
 Siret 424 524 327 (XXX7) - NAF 6920Z  
 Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
 au à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

FACTURES FOURNISSEURS A RECEVOIR

FACTURES EAU A RECEVOIR	106 375 EUROS
FACTURE ESPACES LUDIQUES TGA SOLDE	92 605 EUROS
FACTURES HONORAIRES	20 250 EUROS
FACTURES EVACUATION DES DECHETS	1 056 EUROS
FACTURES EDF	2 813 EUROS
FACTURE RAMASSAGE ORDURES MENAGERES AOUT	6 162 EUROS
SURVEILLANCE SITE AOUT	17 020 EUROS
COMMISSIONS CB AOUT	52 EUROS
<b><u>TOTAL 408100</u></b>	<b><u>246 333 EUROS</u></b>

*Audit*  
DE COMPTABLES SAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTS COMPTABLES  
André Gide - 34500 BEZIERS  
04 67 35 11 80 - Fax : 04 67 35 11 80  
327 000 000 - NAF 6920 Z  
de la Cour d'Appel de Montpellier  
Experts Comptables de Montpellier

## **ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, au titre de l'exercice 2021 - 2022.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient selon les termes de l'article L 612-5 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par l'article R. 612-6 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Fait à Béziers, le 3 octobre 2022.

**FL Audit**  
**Commissaire aux Comptes**

**Pierre CHABBERT**

Commissaire aux comptes  
Président

  
SARI. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTS COMPTABLES  
2, rue André Gide - 34500 BEZIERS  
TÉL. 04 99 43 09 34 - Fax : 04 67 35 11 80  
Siret 424 525 327 00047 - NAF 6920 Z  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Montpellier  
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier